

PARTIE II

Chapitre 5

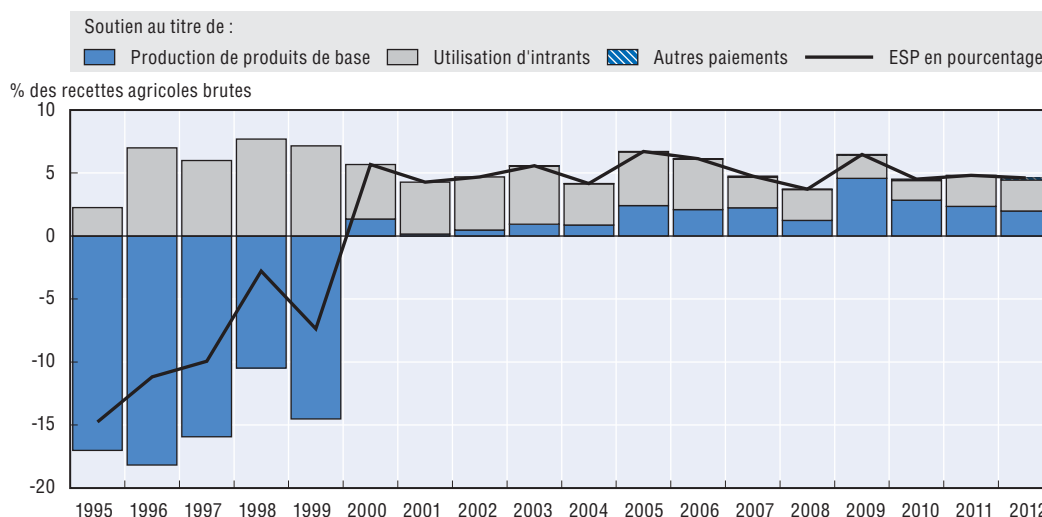
Brésil

Le chapitre sur le Brésil contient une brève évaluation du développement des politiques agricoles et du soutien à l'agriculture ; une information contextuelle sur le cadre dans lequel les politiques agricoles sont mises en œuvre et les caractéristiques du secteur agricole ; une évaluation de soutien à l'agriculture en 2011-12 et à plus long terme. Il est complété par une description de l'évolution des politiques agricoles en 2011-13.


Évaluation de l'évolution des politiques

- Le Brésil offre un niveau de soutien et de protection relativement faible à ses agriculteurs, conséquence de son statut d'exportateur compétitif et de sa politique commerciale relativement ouverte. Au cours de la période 2010-12, le niveau de soutien des producteurs (ESP) est resté constant, à 5 % des recettes agricoles brutes. Néanmoins, une grande diversité d'instruments de politique agricole sont mis en œuvre, notamment d'importantes mesures de stabilisation des prix (prix minimums garantis), et des interventions au sein du système bancaire pour assurer aux agriculteurs des crédits bonifiés et des rééchelonnements de dettes.
- Les prêts accordés aux agriculteurs par le gouvernement (SNCR) ont atteint un montant total de 111.4 milliards BRL (57 milliards USD) en 2012. Le volume des crédits octroyés aux exploitations commerciales n'a cessé d'augmenter, 85 % du volume total étant alloué aux producteurs commerciaux et seulement 15 % aux agriculteurs familiaux. Ces derniers ont bénéficié d'un supplément de soutien par le biais de bonification des taux d'intérêt, de prix garantis et d'assurance subventionnée, dans le but d'améliorer leurs revenus. Toutefois, les mécanismes existants de protection sociale (tels que le programme *Bolsa família*) pourraient protéger plus efficacement les revenus agricoles, et des investissements directs dans les infrastructures ainsi que des investissements publics pourraient stimuler de manière plus efficiente la croissance agricole des exploitations commerciales comme des petites exploitations familiales.
- La faiblesse des infrastructures reste un problème majeur, et le financement de leur amélioration demeure modeste par rapport au soutien accordé à l'agriculture. Le montant des crédits budgétaires octroyés au soutien aux services d'intérêt général ne représente que 17 % du soutien total à l'agriculture, les 83 % restants étant apportés aux agriculteurs par le biais des prix garantis, des achats de l'État, des crédits bonifiés et de l'assurance.
- Il convient d'élaborer une définition très précise des bénéficiaires visés par les programmes car les changements de public cible, opérés par le ministère de l'Agriculture (MAPA) et le ministère du Développement agricole (MDA), risquent fort de se traduire par une utilisation inefficace des ressources.

Graphique 5.1. Brésil : Niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1995-2012



Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932882581>

Informations contextuelles


Le Brésil est l'une des plus grandes économies du monde, avec un PIB de 2 475 milliards USD qui le classait au sixième rang mondial en 2011. Ces dernières années, le Brésil est devenu un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, son PIB par habitant s'établissant à plus de 11 000 USD par an du fait d'une forte progression de 3.6 % en moyenne au cours de la période 2005-12. Toutefois, les inégalités de revenus restent importantes, le coefficient de Gini s'élevant à 55, et 11 % de la population vivant avec moins de 2 USD par jour (Indicateurs du développement dans le monde, 2012). Doté d'une vaste superficie agricole de 265 millions d'hectares, le Brésil n'est surpassé en la matière que par la Chine, l'Australie et les États-Unis. L'agriculture représente une part de 5.5 % dans le PIB, mais de 32 % dans les exportations totales et de 17 % dans l'emploi. Le Brésil reste toujours un exportateur net de produits agricoles, affichant un excédent de 70.7 milliards USD en 2012.

Tableau 5.1. **Brésil : Indicateurs contextuels, 1995, 2011***

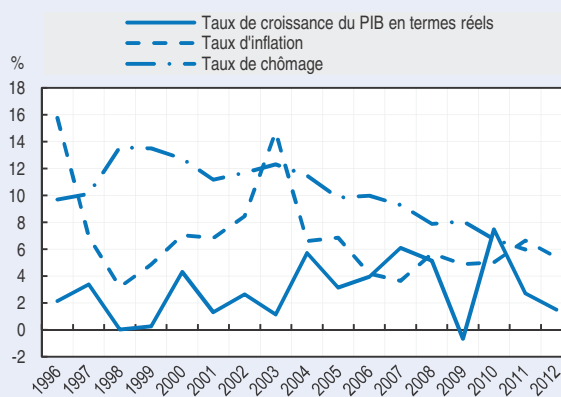
	1995	2011*
Contexte économique		
PIB (milliards de USD)	770	2 475
Population (millions)	163	200
Superficie des terres (milliers de km ²)	8 459	8 459
Densité de la population (habitants/km ²)	19	23
PIB par tête, PPA (USD)	6 466	11 239
Commerce en % du PIB	6.5	9.7
Agriculture dans l'économie		
Part du PIB agricole (%)	5.8	5.5
Part de l'emploi agricole (%)	26.1	17.0
Exportations agro-alimentaires (% des exp. totales)	29.3	31.9
Importations agro-alimentaires (% des imp. totales)	12.4	4.8
Caractéristiques du secteur agricole		
Balance commerciale agro-alimentaire (mns de USD)	6 986	70 681
Part des prod. végétaux dans la prod. agricole (%)	61	59
Part des prod. animaux dans la prod. agricole (%)	39	41
Superficie agricole (SA) (milliers d'ha)	258 472	264 500
Part des terres arables dans la SA (%)	22	23
Part des terres irriguées dans la SA (%)
Part de l'agriculture dans la consommation d'eau (%)
Bilan de l'azote, Kg/ha

* Ou dernière année disponible.

Sources : OCDE bases de données statistiques, Nations Unies base de données COMTRADE, Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932883892>

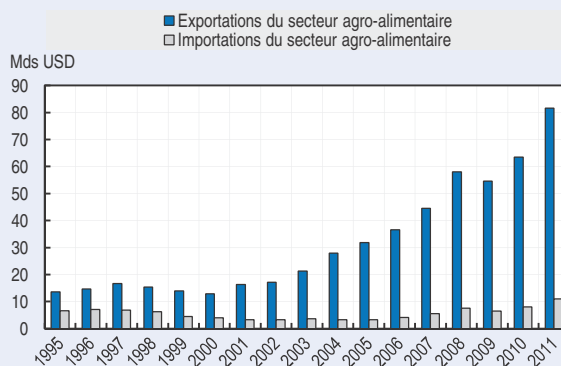
Graphique 5.2. **Brésil : Principaux indicateurs macroéconomiques, 1996-2012**




Source : Statistiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932882600>

Graphique 5.3. **Brésil : Commerce agro-alimentaire, 1995-2011**



Source : Nations Unies base de données COMTRADE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932882619>

Note : Les définitions détaillées et les sources des indicateurs contextuels se trouvent dans l'annexe II.1.

Évolution du soutien à l'agriculture

Le soutien aux producteurs (ESP en %) s'est élevé en moyenne à 5 % des recettes agricoles brutes en 2010-12, un niveau nettement inférieur à la moyenne de 19 % de la zone OCDE. Toutefois, plus des trois quarts (78 %) du soutien aux producteurs sont alloués sous la forme d'un soutien des prix et de subventions aux intrants. Le soutien des prix du marché est assuré via les prix minimums garantis, et les subventions aux intrants le sont via les crédits bonifiés qui continuent de se développer. En 2010-12, le CNP des producteurs s'est établi à un niveau proche de l'unité (1.02), indiquant que les prix perçus par les agriculteurs étaient pratiquement les mêmes que les prix sur le marché international. Ce résultat reflète aussi le statut du Brésil d'exportateur compétitif et de décideur de prix pour certains produits.

ESP en % des recettes (ESP en %)

Le Brésil accorde un niveau de soutien relativement bas à ses producteurs. L'ESP en pourcentage était autour de 5 à 7 % pendant les dix dernières années. Le soutien au Brésil a évolué de la taxation des producteurs dans les années 1980 et 1990 vers un soutien modéré. L'ESP était autour de 5 % des recettes brutes des producteurs en 2010-12, bien en dessous de la moyenne de l'OCDE de 19%.

Soutien pouvant créer le plus de distorsions en % de l'ESP

Autour de 80 % de soutien est lié aux volumes de production (soutien des prix) et à l'utilisation des intrants variables (subventions aux crédits) qui sont considérés comme mesures pouvant créer le plus de distorsions de la production et du marché.

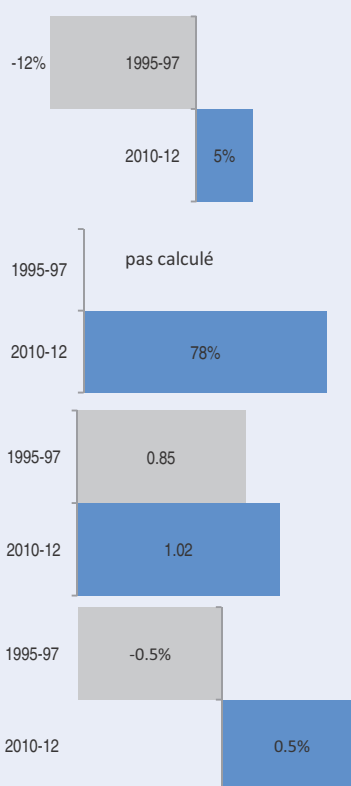
Ratio du prix à la production au prix à la frontière (CNP)

À long terme les prix reçus par les agriculteurs ont été plus ou moins alignés sur les prix mondiaux. En 2010-12 les prix reçus par les agriculteurs étaient supérieurs seulement de 2% par rapport aux prix observés sur les marchés mondiaux.

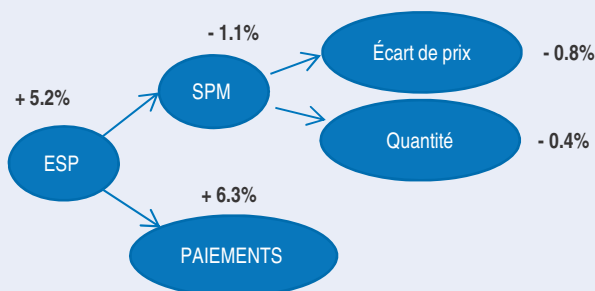
EST en % du PIB

Le soutien total était en moyenne 0.5 % du PIB, ce qui représente un fardeau relativement modeste pour l'économie. La part de dépenses consacrées aux services d'intérêt général dans le soutien total était de 17 %.

Les transferts au titre d'un seul produit (TSP) représentent 69 % de l'ESP. La part du TSP dans les recettes brutes par produit domine pour le riz (12%) le lait (14%) et le coton avec 15.5 %.



Décomposition de l'évolution de l'ESP, 2011 à 2012



Le niveau du soutien a augmenté en 2012, principalement en raison de l'augmentation des paiements aux intrants.

Transferts à des produits spécifiques (TSP), 2010-12

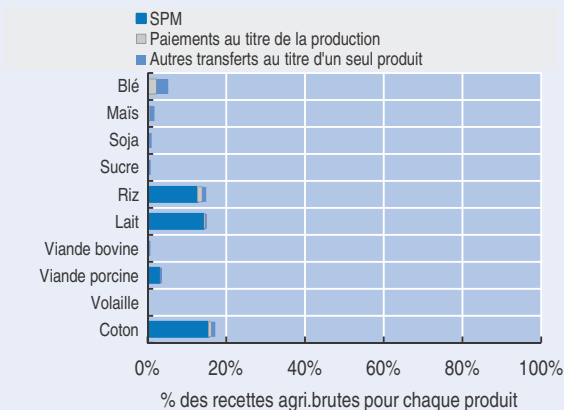


Tableau 5.2. Brésil : Estimation du soutien à l'agriculture

millions BRL

	1995-97	2010-12	2010	2011	2012p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	54 738	327 949	275 811	337 649	370 387
dont : part de produits SPM (%)	73	82	83	83	79
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	52 178	235 463	199 841	243 163	263 383
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	-6 818	15 654	12 670	16 712	17 579
Soutien au titre de la production des produits de base	-9 825	7 888	7 984	8 140	7 539
Soutien des prix du marché	-9 900	7 159	7 395	7 135	6 947
Paiements au titre de la production	75	729	588	1 005	592
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	3 007	7 407	4 366	8 442	9 413
Utilisation d'intrants variables	1 673	4 252	2 049	4 762	5 945
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Formation de capital fixe	1 200	3 002	2 280	3 652	3 073
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Services utilisés sur l'exploitation	134	153	37	27	394
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise ¹	0	359	320	130	627
Au titre des Recettes / du Revenu	0	359	320	130	627
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	0	0	0	0	0
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	0	0	0	0
Avec taux de paiement variables	0	0	0	0	0
avec exceptions concernant les produits	0	0	0	0	0
Avec taux de paiement fixes	0	0	0	0	0
avec exceptions concernant les produits	0	0	0	0	0
Paiements selon critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0
Retrait de ressources à long terme	0	0	0	0	0
Production de produits particuliers autres que des produits de base	0	0	0	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0
Paiements divers	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	-12	5	5	5	5
CNP des producteurs	0.85	1.02	1.03	1.02	1.02
CNS aux producteurs	0.89	1.05	1.05	1.05	1.05
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (GSSE)	2 914	3 690	3 838	3 644	3 589
Recherche et développement	483	461	503	402	478
Établissements d'enseignement agricole	192	485	426	482	545
Services d'inspection	109	258	296	264	214
Infrastructures	1 697	1 707	1 899	1 762	1 461
Commercialisation et promotion	8	297	200	225	465
Stockage public	425	483	514	509	425
Divers	0	0	0	0	0
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	..	18.8	21.8	17.7	16.8
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	6 512	-6 303	-6 167	-5 579	-7 164
Transferts des consommateurs aux producteurs	6 603	-6 502	-6 955	-5 603	-6 947
Autres transferts des consommateurs	-118	-313	-280	-258	-399
Transferts des contribuables aux consommateurs	15	511	1 068	282	182
Surcoût de l'alimentation animale	12	0	0	0	0
ESC en pourcentage	12	-3	-3	-2	-3
CNP des consommateurs	0.89	1.03	1.04	1.02	1.03
CNS aux consommateurs	0.89	1.03	1.03	1.02	1.03
Estimation du soutien total (EST)	-3 889	19 855	17 577	20 638	21 349
Transferts des consommateurs	-6 485	6 814	7 235	5 861	7 346
Transferts des contribuables	2 714	13 353	10 622	15 035	14 403
Recettes budgétaires	-118	-313	-280	-258	-399
EST en pourcentage du PIB (%)	-0.49	0.49	0.47	0.50	0.49
Déflateur du PIB 1995-97=100	100	317	297	317	336


.. Non disponible

Note : p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Brésil sont : le blé, le maïs, le riz, le soja, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille, le coton, le café.

1. S (Superficie cultivée), Na (Nombre d'animaux), Rec (Recettes), Rev (Revenu).

Source : OCDE (2013), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932883911>

Évolutions des politiques

Principaux instruments d'action

La politique agricole du Brésil est gérée par deux instances : le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement (MAPA) chargé de l'agriculture commerciale, et le ministère du Développement agricole (MDA) chargé de la petite agriculture familiale. D'une manière générale, la politique agricole s'articule autour de trois grands moyens d'action : prix minimums garantis, crédit rural, et assurance agricole. Elle met cependant en œuvre d'autres instruments importants, notamment le zonage agricole, ainsi que le soutien aux biocarburants et à la production biologique.

Chaque année, le MAPA établit le plan de gestion des cultures et de l'élevage. Le plan de 2011-12 fixait plusieurs grands objectifs : i) faire passer la production agricole de 161 millions de tonnes en 2010-11 à 183 millions de tonnes de céréales, oléagineux et fibres textiles en 2012-13, l'objectif fondamental étant d'assurer la sécurité alimentaire ; ii) permettre aux agriculteurs d'accéder au crédit ; iii) soutenir la commercialisation des produits agricoles (prix minimums) ; iv) étendre la couverture de l'assurance agricole ; v) renforcer les biocarburants et la production biologique ; vi) promouvoir l'agriculture bas carbone ; vii) encourager le recours à de meilleures pratiques de culture et d'élevage, entre autres. Pour 2012-13, ce plan a été complété par de nouveaux objectifs : élaboration et mise en œuvre de politiques agricoles régionales axées sur les investissements dans les secteurs du stockage et de l'irrigation ; conservation et régénération des sols ; et investissements dans les machines et équipements agricoles.

Le mécanisme de base sur lequel repose le **soutien des prix du marché** est constitué par les prix minimums garantis (*Política de Garantia de Preços Mínimos, PGPM*), annoncés à l'échelle régionale et gérés par la Compagnie nationale d'approvisionnement alimentaire (*Companhia Nacional de Abastecimento, CONAB*). Ce dispositif concerne une grande diversité de cultures : le riz, le blé, le maïs, le coton, le soja, les cultures régionales telles que le manioc, les haricots, l'açaí, le guaraná, le sisal, et quelques produits d'élevage comme le lait de vache et de chèvre, ainsi que le miel. Les produits végétaux et animaux faisant l'objet de prix garantis varient d'une année à l'autre et d'une région à l'autre.

Le MDA poursuit la mise en œuvre de ses objectifs de gestion de la réforme foncière et de soutien au développement durable de l'agriculture familiale. À l'appui de ce second objectif, il recourt non seulement à une politique de prix minimums, mais à ces deux pierres angulaires que sont PRONAF-Crédits, les crédits du programme national d'appui à l'agriculture familiale (*Programa Nacional de Fortalecimento da Agricultura Familiar, PRONAF*), et le programme d'assurance de l'agriculture familiale. Plusieurs autres programmes gérés par le MDA visent aussi à soutenir les petits exploitants.

Évolution des mesures internes, 2011-13

Le **soutien total** à l'agriculture est assuré par le soutien des prix (prix garantis) et par les crédits budgétaires (essentiellement sous forme de crédits bonifiés et de subventions à l'assurance). Ces deux dernières années, le soutien des prix et les crédits budgétaires ont représenté 83 % du soutien total, les 17 % restants étant consacrés aux services généraux au secteur.

Les prix garantis servent à soutenir la production de nouveaux secteurs et visent à les aider à devenir rentables. Ils servent aussi à lisser les prix dans le temps pour assurer la stabilité des revenus agricoles et apporter un soutien aux agriculteurs pauvres. Des **prix minimums** sont appliqués dans certaines régions (généralement les moins développées) et sont mis en œuvre avec une limitation du volume de production éligible alloué par le biais d'un recours aux enchères. Le Brésil a un niveau relativement faible de l'ESP (5 %). Néanmoins, le soutien des prix du marché a représenté 41 % de

l'ESP en 2011-12. Ce pourcentage a diminué par rapport à la période précédente (2008-10) où il s'établissait à plus de 50 %, très probablement en raison du niveau élevé des prix internationaux.

Parmi les autres mécanismes de soutien des prix gérés par le MAPA figurent les achats publics directs (*Aquisição do Governo Federal*, AGF) ; les contrats publics à option de vente (*Contratos Públicos de Opção de Venda*) ; le programme de prime aux acheteurs commerciaux (*Prêmio para Escoamento do Produto*, PEP) qui consiste à verser à ces acheteurs la différence entre le prix minimum garanti et celui qu'ils sont prêts à payer et qui résulte des enchères régionales organisées par la CONAB ; les contrats privés à option de vente (*Contratos Privados de Opção de Venda-Prêmio de Risco para Aquisição de Produto Agrícola*, PROP) ; le programme de péréquation des prix (*Prêmio Equalizador Pago ao Produtor*, PEPRO), paiement compensatoire qui consiste à verser au vendeur la différence entre le prix garanti et le prix obtenu aux enchères ; et enfin le financement du stockage/des stocks par l'*Empréstimo do Governo Federal* (EGF). Le coût de ces instruments pour les contribuables a augmenté au fil des années pour s'établir en 2012 aux alentours de 5.4 milliards BRL (2.7 milliards USD), dont 2.3 milliards BRL ont été consacrés aux achats publics et au financement du stockage/des stocks, et 3.1 milliards BRL au système de péréquation des prix.

Les deux principaux instruments de soutien des prix, ciblés sur la petite agriculture, que gère le MDA, sont un programme d'achats publics analogue à celui de l'AGF (*Programa de Aquisição de Alimentos*, PAA) et un programme de garantie des prix pour l'agriculture familiale (*Programa de Garantia de Preços para a Agricultura Familiar*, PGPAF). Dans le cadre du PAA, la CONAB procède à des achats directs auprès des exploitations familiales ; les produits sont acquis aux prix du marché et soit ils alimentent les stocks publics, soit ils sont distribués dans le cadre d'un programme d'aide alimentaire. En 2012, 425 millions BRL (218 millions USD) ont été affectés à ce programme. Le PGPAF assure aux petits agriculteurs un prix garanti (basé sur le coût moyen de la production régionale) pour leur produit, en cas d'opération de crédit avec PRONAF-Crédits. Ce programme vise à réduire le risque d'endettement et d'insuffisance de capital. Il procure aussi une prime aux agriculteurs si le prix de marché moyen d'un produit dans tel ou tel État chute à un niveau inférieur de 10 % à celui du prix garanti. En 2012, dans le cadre de ce programme, plus de 45 prix minimums ont été fixés pour différents produits végétaux et animaux, et une valeur maximum de 7 000 BRL (3 590 USD) par agriculteur a été établie pour la prime.

Les **crédits budgétaires** liés aux **bonifications de crédit** constituent un autre instrument important. En 2011 et 2012, cette mesure a été à l'origine de 30 % en moyenne du soutien aux agriculteurs. La principale source de crédits bancaires pour le secteur agricole est le système national de crédit rural, le SNCR (*Sistema Nacional do Crédito Rural*). Les crédits accordés aux agriculteurs font l'objet d'une bonification des taux d'intérêt. Les sources de financement du SNCR proviennent de ressources obligatoires (*Exigibilidade dos Recursos Obrigatórios*), les banques étant tenues soit de détenir 34 % de leurs dépôts à vue sous forme de réserves obligatoires auprès de la banque centrale, non rémunérées, soit d'allouer à des activités agricoles le même pourcentage sous forme de prêts à des taux d'intérêt inférieurs au niveau du marché : en 2012, 34 % du crédit total a été assuré par cette source de financement. Cette même année, parmi les autres sources importantes de financement ont figuré l'épargne rurale (*Poupança Rural*) (32 % du crédit total), la banque nationale pour le développement économique et social (*Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social*, BNDES) (9 %), et les fonds constitutionnels (*Fundos Constitucionais*) (8 %). Le montant total des crédits accordés par le biais du SNCR a atteint 111.4 milliards BRL (57 milliards USD) en 2012, dépassant pour la première fois le seuil des 100 milliards BRL.

Il existe deux formes de crédit : les crédits alloués aux exploitations commerciales et ceux accordés aux petites exploitations familiales. Aux producteurs commerciaux, le SNCR propose des

crédits directs ou indirects à la commercialisation, des crédits de trésorerie et des crédits d'investissement. En 2012, le montant total des prêts accordés via le SNCR dans chacune de ces catégories était respectivement de 16.7 milliards BRL (8.6 milliards USD), 55 milliards BRL (28.2 milliards USD) et 23.8 milliards BRL (12.2 milliards USD). Certains crédits d'investissement octroyés par le SNCR sont financés par la BNDES et gérés par le MAPA, dont *Programa ABC*, *Moderagro*, *Moderinfra*, *Moderfrota*, *PSI rural*, *Prodecoop*, *Pronamp*, et *Procap-Agro*. Pour ce qui est des exploitations familiales, les crédits leur sont accordés sous l'égide de PRONAF-Crédits du MDA et seulement sous la forme de crédits de trésorerie et d'investissement. En 2012, le montant total des prêts alloués s'est élevé respectivement à 7.4 milliards BRL (3.8 milliards USD) et à 8.5 milliards BRL (4.4 milliards USD). Les crédits attribués à la petite agriculture n'ont représenté que 15 % environ du crédit total alloué dans le cadre du SNCR en 2012, comme au cours des sept années précédentes. Les 85 % restants ont été attribués à l'agriculture commerciale à moyenne et grande échelle.

Un soutien est aussi octroyé aux producteurs par le biais de **rééchelonnements de dettes**. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, il a été procédé à un vaste rééchelonnement des dettes des producteurs commerciaux comme des exploitants familiaux. Les dettes agricoles ont été renégociées à plusieurs reprises ; la renégociation de 2008 a abouti à une réduction des pénalités sur les arriérés de paiement, à un allongement des délais de paiement, et à des réductions sur la dette en cours et les arriérés. La subvention implicite reste plus ou moins constante, aux alentours de 1.5 milliard BRL (770 millions USD) par an pour les cinq dernières années ; ce résultat pourrait être dû à la baisse des taux d'intérêt du marché. En 2011-12, l'encours de la dette agricole représentait 8.5 % de l'ESP.

L'**assurance** agricole constitue l'autre volet important des crédits budgétaires, qui contribue de façon significative à l'ESP. En 2011-12, les subventions à l'assurance ont constitué 16 % du soutien aux agriculteurs. Les régimes d'assurance agricole visent à pallier l'engagement limité du secteur privé dans le secteur, mais elles peuvent aussi avoir un effet d'évincement des crédits commerciaux. Il existe quatre grands programmes de soutien aux agriculteurs : le programme de subvention à l'assurance rurale (*Programa de Subvenção ao Prêmio do Seguro Rural*, PSR) et le programme général d'assurance agricole (*Programa de Garantia da Atividade Agropecuária*, PROAGRO) qui visent tous deux les producteurs commerciaux et sont gérés par le MAPA, ainsi que le programme d'assurance destiné aux exploitations familiales (*Seguro da Agricultura Familiar*, SEAF) et le programme d'assurance récolte (*Programa Garantia-Safra*, GS) qui concerne la petite agriculture. D'une manière générale, ces quatre programmes soutiennent les agriculteurs en prenant en charge une partie des coûts de la prime d'assurance ou en les dédommageant des pertes de production subies du fait de calamités naturelles.

Le programme PSR octroie des subventions aux producteurs commerciaux qui souscrivent des contrats avec des compagnies d'assurance agréées par les pouvoirs publics. Toutes les activités de culture et d'élevage, ainsi que le secteur forestier et l'aquaculture sont concernées. En 2012, ce seul programme a couvert 5.24 millions d'hectares de grandes cultures, soit 480 000 de plus qu'en 2011. PROAGRO est le programme d'assurance traditionnellement destiné à l'agriculture commerciale ; mais au cours des sept dernières années, il a diminué ses paiements en raison d'une augmentation des indemnités versées au titre de PROAGRO-Mais qui s'adresse aux petites exploitations. En 2012, PROAGRO-Mais a porté ses versements à 2.6 milliards BRL (1.3 milliard USD) soit un montant deux fois supérieur à PROAGRO. *Garantía Safra*, le programme d'assurance récolte, est proposé aux exploitations familiales inscrites au PRONAF, qui sont situées dans des zones arides (dans le Nord-Est du pays) et produisent des cultures non irriguées. *Garantía Safra* a multiplié par cinq ses paiements qui sont passés de 130 millions BRL (66 millions USD) en 2011 à 628 millions BRL (322 millions USD) en 2012.

Le respect des règles de **zonage** agricole constitue un critère important pour bénéficier des mesures de soutien à l'assurance. Le zonage en fonction des risques climatiques agricoles est un instrument de politique agricole et de gestion des risques. Le programme de zonage a été conçu pour réduire au minimum les risques météorologiques en agriculture. Il permet à chaque commune de déterminer la meilleure période de semis à l'aide d'une méthodologie mise au point par l'EMBRAPA, l'entreprise brésilienne de recherche agricole. Cette méthodologie quantifie les risques agricoles à l'aide de paramètres tels que le climat, les sols et les cycles de culture. Le zonage, qui a été adopté par le MAPA et le MDA, constitue une condition à remplir non seulement pour l'aide à l'assurance, mais aussi pour l'octroi de plusieurs autres formes de soutien à l'agriculture dont le crédit. En outre, les prestataires privés de services financiers subordonnent désormais plus souvent leurs concours au respect des règles de zonage. C'est au blé que ces règles ont été appliquées pour la première fois en 1996. En 2012, elles concernaient 40 cultures, dont 15 annuelles et 25 permanentes, et ce, dans 25 des 26 États du Brésil.

Le ministère de l'Agriculture s'est fixé pour nouvel objectif en 2013 de mettre davantage l'accent sur les **politiques agricoles régionales**. Il s'agit de mettre en œuvre les programmes de soutien existants, en ciblant les régions qui répondent à certains critères sociaux, environnementaux et économiques ou qui sont peu développées. Parmi les priorités figurent le financement du stockage, les systèmes d'irrigation, la conservation et la régénération des sols dégradés, les machines et équipements, et les infrastructures.

Au Brésil, plusieurs programmes de soutien à l'agriculture comportent des **critères environnementaux et de durabilité**. Les pratiques agricoles durables sont encouragées par une série de programmes spécifiques, parmi lesquels des programmes de crédits pour les semis sur sols improductifs et dégradés ; pour les plantations, entre autres, de palmiers destinés à produire de l'huile de palme comme biocarburant ; et pour la modernisation des systèmes de production et la préservation des ressources naturelles. Un autre programme clé de crédits a été introduit en 2010 : le *Programa ABC*, programme pour une agriculture bas carbone, qui assure la coordination d'un éventail de programmes préexistants liés au changement climatique. Parmi les pratiques financées par le programme ABC figurent, entre autres, la régénération des pâturages dégradés, la fixation de l'azote, le reboisement, et le traitement des déchets animaux.

Les pouvoirs publics apportent un solide soutien aux **biocarburants** par des mesures telles que des prêts en faveur de la construction d'usines et d'unités de stockage d'éthanol ; des incitations fiscales visant les véhicules polycarburants qui peuvent fonctionner avec n'importe quelle proportion d'éthanol et d'essence ; et un taux de mélange obligatoire pour l'essence et pour le gazole. Un taux de mélange de 20 % d'éthanol dans l'essence reste obligatoire, de même que de 5 % de biogazole dans le gazole. En 2013, ces deux taux devraient être portés respectivement à 25 % et à 7 %. La majeure partie du biogazole est issue de l'huile de soja, même si la part de l'huile de palme est en augmentation. D'autres programmes touchant, par exemple, à **la santé animale et végétale** restent des éléments importants de la politique agricole. Plus de 240 millions BRL (123 millions USD) ont été consacrés tous les ans à ce secteur durant les cinq dernières années.

Le déficit d'**infrastructures** freine considérablement le développement agricole. En règle générale, les producteurs sont éloignés de leurs principaux marchés et confrontés à des réseaux logistiques nationaux insuffisamment développés. La difficulté de mettre en place les infrastructures nécessaires se trouve aggravée par les préoccupations environnementales associées au risque de destruction des écosystèmes naturels.

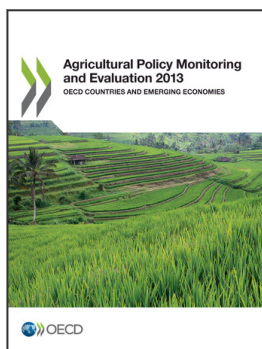
Une attention toute particulière doit être portée à la définition des publics visés par les programmes car le MAPA comme le MDA changent fréquemment de public cible. D'un côté, le MDA

a élargi la définition de ce qui constitue la petite agriculture ; de l'autre, le MAPA renforce les efforts et les ressources qu'il consacre aux exploitations de taille moyenne et aux régions peu développées. Cette situation risque fort d'être source d'inefficiences dans la gestion des ressources.

Évolution des mesures commerciales, 2012-13

Tout comme l'**Argentine**, l'**Uruguay**, le **Paraguay** et le **Venezuela**, le Brésil est membre du MERCOSUR, la **Bolivie** ayant entamé un processus d'adhésion en décembre 2012. Le MERCOSUR a signé différents accords avec la plupart des pays d'Amérique latine. Un accord de libre-échange (ALE) a été signé avec **Israël** en 2009, avec l'**Égypte** en 2010 et avec la **Palestine** en 2011. Des accords préférentiels entre le MERCOSUR et l'**Inde** et l'Union douanière d'Afrique australe (**SACU**) ont été signés en 2009.

La plupart des importations à partir des autres pays du MERCOSUR sont exemptés de droits de douane, tandis que le droit de douane moyen des importations agricoles en provenance de pays n'appartenant pas au MERCOSUR avoisine les 10 %. En 2012, il a été proposé de faire passer le tarif extérieur commun (TEC) du MERCOSUR de 22 % à 35 %. Cette mesure était destinée à faire face à la crise internationale. Si cette mesure n'a jamais été appliquée, chaque membre a toutefois été autorisé à relever son propre tarif national par rapport au TEC pour près de 200 produits en provenance de pays n'appartenant pas à ce bloc commercial.



Extrait de :

Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2013 OECD Countries and Emerging Economies

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/agr_pol-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Brésil », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2013 : OECD Countries and Emerging Economies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_pol-2013-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.